

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/13001*

3 janvier 1979

ORIGINAL : FRANCAIS

TELEGRAMME DATE DU 31 DECEMBRE 1978, ADRESSE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE VICE-PREMIER MINISTRE CHARGE DES AFFAIRES ETRANGERES DU
KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

J'ai l'honneur d'informer le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies que le Viet Nam est en train d'intensifier ses actes d'agression et d'invasion contre le Kampuchea démocratique, notamment :

Primo dans la province de Rattanakiri au Nord-est du Kampuchea les 25, 26, 27, 28, 29 et 30 décembre 1978 les divisions vietnamiennes N 307 et 304 ont attaqué et pénétré profondément dans le territoire du Kampuchea démocratique le long de la route nationale N19 jusqu'à la localité O Ya Dao et au district de Andaung Pich. Elles s'efforcent actuellement de poursuivre leur avancée.

Secundo parallèlement à ces attaques dans la province de Rattanakiri plusieurs avions soviéto-vietnamiens ont bombardé à plusieurs reprises le chef-lieu du district de Voensai le 28 décembre 1978, le chef-lieu du district Andaung Pich et la localité Banlung les 28 et 29 décembre 1978.

Tertio dans la province de Kratie les 25, 26, 27, 28, 29 et 30 décembre 1978 les divisions vietnamiennes N 3 et 5 ont attaqué et pénétré profondément dans le territoire du Kampuchea le long de la route nationale N7 (anciennement route nationale N13), un peu au-delà du chef-lieu du district de Snuol. Elles s'efforcent actuellement de pénétrer encore plus profondément dans le territoire du Kampuchea.

Au cours de son agression contre le Kampuchea l'armée vietnamienne a commis des atrocités des plus sauvages, tuant tout, détruisant tout, brûlant tout, ses bombardements aériens ont causé la mort de nombreuses personnes parmi la population civile et détruit beaucoup de ses biens, parallèlement à cela, par suite de la famine qui sévit au Viet Nam, l'armée vietnamienne pille le riz, le bétail, la volaille et les autres biens de la population du Kampuchea. Elle détruit ce qu'elle ne peut emporter avec elle.

Dans d'autres endroits, dans la province de Mondulkiri, dans les régions de l'est et du sud-ouest, l'armée vietnamienne a lancé également des attaques d'agression contre le Kampuchea démocratique. Elle utilise des chasseurs bombardiers MIG 19 et MIG 21, ainsi que des bombardiers quadrimoteurs. Des conversations radiophoniques échangées entre les pilotes de ces avions et interceptées par notre armée révolutionnaire du Kampuchea indiquent que certains

x Nouveau tirage pour raisons techniques.

de ces avions sont pilotés par des soviétiques. Actuellement, ces avions effectuent des raids aériens intenses au-dessus des provinces de Rattanakiri, Stungtreng, Mondulhiri, Kompong Cham Est et particulièrement entre la ville de Snuol et la ville de Kratie.

Par des attaques d'agression et d'invasion au Kampuchea, le Viet Nam vise à s'emparer du Kampuchea et à étendre son expansion vers l'Asie du sud-est. Pour assouvir son ambition régionale et en même temps réaliser l'ambition d'expansionnisme global en Asie du sud-est de la grande puissance expansionniste soviétique, par suite de sa défaite stratégique de cette année 1978 dans sa guerre d'agression contre le Kampuchea, le Viet Nam est en train de l'intensifier et de l'internationaliser.

Le peuple du Kampuchea, le Gouvernement du Kampuchea démocratique et l'armée révolutionnaire du Kampuchea, en s'appuyant sur leurs propres forces, mobilisent tous leurs efforts pour défendre le Kampuchea démocratique pour qu'il demeure à jamais un pays indépendant, pacifique, neutre et non aligné. Mais, en même temps, le Gouvernement du Kampuchea démocratique attire l'attention du Conseil de sécurité de l'ONU et de ses organisations annexes, ainsi que de tous les pays épris de paix et de justice, sur les graves menaces que le Viet Nam et l'Union soviétique, par leur agression sauvage contre le Kampuchea démocratique, font peser sur la paix, la sécurité, l'indépendance et la stabilité dans le Sud-Est asiatique et en Asie. Pour mettre un terme à tous ces actes d'agression, d'expansion et d'annexion, ainsi qu'à cette grave menace, exercés par le Viet Nam et l'Union soviétique, le Gouvernement du Kampuchea démocratique estime qu'il appartient au Conseil de sécurité de l'ONU et de ses organisations annexes, ainsi qu'à tous les pays épris de paix et de justice dans le monde, de prendre les mesures suivantes :

Primo, condamner le Viet Nam pour avoir agressé le Kampuchea démocratique et exiger que le Viet Nam cesse son agression contre le Kampuchea démocratique, abandonne son ambition d'avaloir le Kampuchea et respecte, par des actes concrets, l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea démocratique, et le droit du peuple du Kampuchea de décider lui-même de sa propre destinée.

Secundo, cesser toute aide et assistance au Viet Nam pour qu'il ne puisse pas consolider ses forces d'agression contre le Kampuchea démocratique;

Tertio, apporter leur soutien à la juste lutte du Kampuchea démocratique.

Je vous prie, Monsieur le Président, de faire circuler ce télégramme comme document du Conseil de sécurité.

Le Vice-Premier Ministre,

Chargé des affaires étrangères du
Gouvernement du Kampuchea démocratique

IENTG SARY